

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 JUIN 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 37

Votants : 37

N° 1

OBJET :

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - S. BRUNO – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes C. BARDOT, Vice-Présidente.

Mme et M. J. TERRACOL – F. SZYPULA – O. ROYER – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – C. BOUARD – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

**BOUCLE DES
ISLES**

**CREATION D'UN
ENSEMBLE DE
VESTIAIRES**

AVANT-PROJET

**DEMANDES DE
SUBVENTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :
14 JUIN 2022

Publiée ou notifiée le :
14 JUIN 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération, notamment en matière de développement sportif et de gestion des équipements sportifs d'intérêts communautaires,

Vu le Projet de Territoire « AGIR 2035 », adopté par délibération n°3 A du 2 décembre 2021, et notamment les piliers « Accroître notre attractivité territoriale » et « Garantir une meilleure qualité de vie pour tous »,

Vu le Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique adopté par délibération n°3 D du 2 décembre 2021 et signé en présence de Monsieur le Préfet en date du 31 janvier 2022,

Vu l'étude de faisabilité spatiale menée par le cabinet Axe Saône sur le centre omnisports et le complexe de la boucle des Isles à Bellerive-sur -Allier remise le 2 octobre 2018,

Considérant les actions de développement sportif et de promotion de la pratique sportive avec l'appui des acteurs locaux, inscrites dans le Projet de Territoire de Vichy Communauté,

Considérant la stratégie territoriale de l'agglomération de Vichy basée notamment sur le bien-être, la prévention de la santé,

Considérant l'importance de pouvoir positionner le territoire de Vichy Communauté comme pôle d'accueil pour les préparations préolympiques des différentes fédérations sportives en perspective des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024,

Considérant plus généralement le potentiel de développement de l'agglomération par l'économie du sport et le poids économique existant de ces activités (hébergement, restauration, formations, commerces...),

Considérant également la nécessité d'encourager et de favoriser le développement de la pratique sportive au niveau local,

Considérant la nécessité de faire bénéficier aux associations sportives locales d'équipements sportifs de qualité modernes et homologués sur le site de la Boucle des Isles,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver l'avant-projet de l'opération « création d'un ensemble de vestiaires de football sur la boucle des Isles » dont le budget prévisionnel global se décompose comme suit :

Désignation	Prix en € HT
Préparation du site – Gros œuvre maçonnerie	240 035.57 €
Etanchéité	30 188.00 €
Menuiserie Alu Serrurerie	33 189.00 €
Menuiseries extérieures PCV	3 690.00 €
Menuiseries intérieures	35 870.00 €
Plâtrerie Peinture Isolation	19 253.80 €
Carrelage Faïence	28 149.10 €
Plomberie Sanitaire et VMC	64 999.99 €
Electricité générale et chauffage électrique	40 000.00 €
Façades	34 519.05 €
Total	529 894.51 €

- d'approuver le plan de financement de l'opération :

Financeurs	Prix
Ville de Vichy	399 146.56 €
Vichy Communauté	84 783.12 €
Ville de Bellerive	25 964.83 €
Fédération Française de Football	20 000,00 €
Total	529 894.51 €

- d'autoriser M. le Président et les vice-présidents délégués à solliciter les aides financières auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels

- d'autoriser M. le Président et les vice-présidents délégués à solliciter les aides financières auprès de la fédération française de Football via notamment le Fond d'Aides au Football Amateur - FAFA 2022/2023

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 9 juin 2022.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

 Signé numériquement par
FRÉDÉRIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002 433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : mardi 14 juin 2022 10:14:21

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°1 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2022 -

Objet de l'acte : BOUCLE DES ISLES - CREATION D'UN ENSEMBLE DE VESTIAIRES -
AVANT PROJET - DEMANDE DE SUBVENTION

.....
Date de décision: 09/06/2022

Date de réception de l'accusé 14/06/2022
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 09JUI2022_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220609-09JUI2022_1-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes
Environnement

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 1.pdf (99_DE-003-200071363-20220609-09JUI2022_1-DE-1-1_1.pdf)